

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Poseur de Voies Ferrées

Numéro du CQP	072-2008 12 05	
Date d'échéance	Décembre 2021	
Créé par les CPNE du	5 décembre 2008	
Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex	
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr	
Porteur du dossier :	FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Responsable :	SETVF Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France	9 rue de Berri 75008 PARIS Tél : 01 44 13 31 95
Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS	
Description de l'emploi :	<p>Le poseur de voies ferrées participe au sein d'une équipe, à l'aide d'outillage et/ou de moyens mécanisés, à la réalisation de travaux d'installation de voies ferrées.</p> <p>Membre d'une équipe, et placé sous l'autorité d'un chef d'équipe, il est amené à exécuter des tâches diverses, variées, selon des méthodes de travail définies, mettant en œuvre des activités manuelles et mécanisées.</p> <p>Il travaille, en France, en Europe voire dans le monde entier, dans différents environnements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voies SNCF, ➤ Gares ou triages, ➤ Voies RER ou Métro de la RATP, ➤ Tramway, ➤ Voies appartenant à des privés, ➤ Tunnels, ➤ Voies ballastées ou en béton. <p>En matière de prévention, il applique les consignes de sécurité liées aux conditions d'exercice de son emploi et notamment : - risques ferroviaires, risques électriques, travail en présence de trains, travail en présence d'engins TP et ferroviaires.</p> <p>Sur des chantiers linéaires et mobiles, il réalise à partir des instructions précises de son chef d'équipe les travaux courants de sa spécialité tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'approvisionnement des matériels, matériaux et outillages sur les voies ➤ La mise en place des voies ferrées, leurs assemblages (rails, traverses, attaches) et leurs réglages, ➤ Le déchargement du ballast sur les voies ➤ Les opérations de calage et de nivellement de la voie associées <p>La bonne exécution de ces travaux implique notamment qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ connaisse le matériel et sache utiliser l'outillage spécifique, ▪ respecte les ordres de commandements et travaille en bonne coordination avec les membres de l'équipe et les autres acteurs du chantier. 	
	Poseur de Voies Ferrées	

Dénomination de la Qualification	
Classement	Niveau II Position 1 Coefficient 125 CCN ouvriers des TP

Référentiel d'activités

ACTIVITÉS VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES
A- PREPARER / FINIR ET REPLIER LES TRAVAUX	
A1- Installer/ déposer les dispositifs de protection en fonction des consignes du chef d'équipe (hors installations électriques qui font l'objet d'une habilitation particulière)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser l'équipement individuel de sécurité adapté aux travaux à réaliser ▪ Identifier et délimiter les zones de travail à risques, liées à la circulation des trains, qui nécessitent une protection, à partir des consignes du chef d'équipe ▪ Installer/déposer les dispositifs de protection adaptés aux types de chantier et aux conditions de travail
A2- Participer à l'approvisionnement de son poste de travail en matériels, matériaux, outillages et consommables nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir au lieu de stockage les matériels et préparer les outillages et consommables adaptés, à partir des consignes du chef d'équipe ▪ Charger les camions en veillant à respecter un ordre logique de rangement ▪ Approvisionner le matériel et l'outillage sur les voies, au bon endroit, en bonne quantité et au gabarit
A3- Participer à la préparation des engins de chantier avec le conducteur d'engins (bi grue, pelle rail route...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer les accessoires et équipements des engins de chantier, en sécurité, en respectant les directives ▪ Coordonner son travail avec les membres de l'équipe et les autres acteurs du chantier
A4 Assurer l'entretien courant du matériel et de l'outillage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état de l'outillage (niveaux, plein, filtres à air) afin d'assurer leur fonctionnement pérenne
A5- Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre compte au chef d'équipe en cas de non-conformités et l'alerter en cas de risque
A6- Ramasser le matériel et ranger l'outillage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En fin de chantier, ramasser le matériel, ranger l'outillage, trier, rassembler et évacuer les déchets de chantier
A7- Effectuer le nettoyage des déchets propres et de chantier	
B- METTRE EN ŒUVRE LES TRAVAUX COURANTS	
B1- Déposer les voies ou les appareils de voie existants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur un chantier de renouvellement, démonter et trier les éléments constitutifs de la voie ou de l'appareil de voie pour la réexpédition
B2- Dégarnir le vieux ballast	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le dégarnissage manuel du vieux ballast
B3- Décharger les éléments constitutifs de la voie ou de l'appareil de voie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manutentionner les éléments constitutifs des voies ou appareils de voies, en sécurité et en respectant les directives
B4- Poser la voie neuve ou l'appareil de voie avec un système mécanique ou manuel (portique ou bi grues)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à la manutention des appareils de voies en appliquant les techniques de levage adaptées et en respectant les directives ▪ Respecter les ordres de commandements et consignes

ACTIVITÉS VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES
B5- Mettre en place et assembler les voies et ou appareils de voies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionner les traverses ou supports en respectant les règles de travelage, d'équerrage ▪ Positionner les rails ou fers et les assembler (après les avoir tronçonnés et percés) avec des moyens mécaniques, semi mécaniques ou manuels ▪ Effectuer le raccordement des joints (pose des éclisses, des cés, des profils isolants) en respectant les ouvertures ▪ Participer au réglage fin de l'ensemble des pièces montées ▪ Effectuer un serrage mesuré des éléments de fixation
B6- Décharger le ballast	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au calage de la voie avant le déchargement pour éviter tout risque de déraillement ▪ Préparer le train de ballast (enlever les sécurités, desserrer les attelages) et vérifier le bon fonctionnement des leviers de manœuvre des trémies ▪ En fonction des consignes de relevage, décharger le ballast et en gérer la répartition entre les traverses
B7- Participer au Bourrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le bourrage à la fourche ou en utilisant le vibreur Jackson pour niveler la voie
B8- Effectuer le régalage manuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régaler le ballast (répartir) avec une fourche pour rétablir les profils de ballast
B9- Participer à la libération des longs rails soudés et à l'incorporation d'un appareil dans un long rail soudé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détacher, lever les rails, poser des rouleaux et mettre en place des vérins pour préparer la libération des longs rails soudés ▪ Couper, tirer et frapper le rail pour l'étirer et le ramener à une température de référence ▪ Séquencer et enchaîner les tâches dans l'ordre du mode opératoire
C- PARTICIPER AUX TRAVAUX DE MAINTENANCE	
C1- Participer à la maintenance de la voie courante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux travaux de remplacement d'éléments constitutifs de voies ou d'appareils de voies
C2- Participer à la maintenance des appareils de voies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux travaux de remise à la cote (écartement, géométrie, tenue des attaches) sur voies courantes ▪ Participer aux travaux de remise à la cote sur les appareils de voies (équilibrage, écartement, cotes de protection des pointes...)